

81145285 Created: Jul 8-2020
Updated: Aug 3-2022
Approved: Aug 8-2022
Size: 3.5" w x 8.5" h
Prints: PMS Reflex Blue & black

FOR REFERENCE ONLY.
FOR PRINT FILE PLEASE
CONTACT
BASF@CITY-IMAGING.COM

FOR
REFERENCE
ONLY

THIS SEED HAS BEEN TREATED WITH
Teraxxa[®] F4
Seed Treatment

**CONTAINS: Broflanilide, Pyraclostrobin, Fluxapyroxad,
Triticonazole and Metalaxyl**

**REGISTRATION NO. 33667
PEST CONTROL PRODUCTS ACT**

**DO NOT USE FOR FOOD, FEED OR OIL PROCESSING.
IN CASE OF EMERGENCY ENDANGERING LIFE OR PROPERTY
INVOLVING THIS PRODUCT, CALL DAY OR NIGHT,
1-800-454-2673**

Keep out of reach of children and animals. Store away from feed and food stuff. DO NOT use for food, feed or oil processing. This seed is treated with Teraxxa F4 containing broflanilide, pyraclostrobin, fluxapyroxad, triticonazole and metalaxyl.

Use only closed cab planting equipment when planting seeds treated with Teraxxa F4. Gloves are not required within the closed cab. During handling and planting treated seeds, wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes. Wear a NIOSH-approved N95 (minimum) filtering facepiece respirator (dust mask) that is properly fit tested when transferring treated seed to the planter/seeder.

Broflanilide is toxic to bees. Dust generated during planting of treated seed may be harmful to bees and other pollinators. To help minimize the dust generated during planting, refer to the "Pollinator Protection and Responsible Use of Treated Seed - Best Management Practices" on the Health Canada webpage on pollinator protection at www.canada.ca/pollinators.

Do not load or clean planting equipment near bee colonies, and avoid places where bees may be foraging, such as flowering crops or weeds. When turning on the planter, avoid engaging the system where emitted dust may contact honey bee colonies.

Toxic to birds. Spilled or exposed seeds and dust must be incorporated into the soil or cleaned up from the soil surface.

A rotational plantback interval of 30 days must be observed for crops not listed on the label.

DATE TREATED:

2208

BASF
We create chemistry

CETTE SEMENCE A ÉTÉ TRAITÉE AVEC

Teraxxa^{MD} F4

Traitement de Semences

CONTIENT : du Broflanilide, Pyraclostrobine, Fluxapyroxad, Triticonazole et Métalaxyl

N° D'HOMOLOGATION 33667

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**NE PAS L'UTILISER POUR L'ALIMENTATION HUMAINE ET ANIMALE
OU POUR L'EXTRACTION D'HUILE.**

**EN CAS D'URGENCE DÛ À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES
BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT,
1-800-454-2673**

Garder hors de la portée des enfants et des animaux. Entreposer à l'écart de la nourriture de consommation animale et des autres denrées. NE PAS l'utiliser pour l'alimentation humaine et animale ou pour l'extraction d'huile. Cette semence a été traitée avec le Teraxxa F4 qui contient du broflanilide, pyraclostrobine, fluxapyroxad, triticonazole et métalaxyl.

N'utiliser que de l'équipement avec cabine fermée pour l'ensemencement des semences traitées avec le Teraxxa F4. Le port des gants n'est pas requis pendant l'application à partir d'une cabine fermée. Pendant la manipulation et l'ensemencement des semences traitées, porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Porter un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière), qui est correctement ajusté, pendant le transfert des semences à l'équipement de plantation/le semoir.

Broflanilide est toxique pour les abeilles. La poussière libérée au cours de la plantation de ce type de semences traitées peut nuire aux abeilles et à d'autres insectes pollinisateurs.

Afin de réduire au minimum la poussière produite pendant la plantation, consulter le site Web de Santé Canada sur la protection des insectes pollinisateurs, plus précisément les directives fournies à la page "Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées - Pratiques exemplaires de gestion" au www.canada.ca/pollinisateurs.

Ne pas charger ni nettoyer le semoir près des colonies d'abeilles et éviter de le faire là où des abeilles peuvent aller butiner, comme les endroits où fleurissent des mauvaises herbes ou des plantes cultivées.

Lorsque le semoir est mis en marche, éviter de le faire dans un endroit où la poussière émise par celui-ci peut entrer en contact avec des colonies d'abeilles.

Toxique pour les oiseaux. Les semences renversées ou exposées ainsi que la poussière produite par les semences traitées doivent être incorporées au sol ou ramassées.

Pour les cultures qui ne figurent pas sur les étiquettes, il faut respecter un délai d'attente de 30 jours entre le dernier traitement et le semis de la culture de rotation.

LA DATE DU TRAITEMENT :

2208

 **BASF**

We create chemistry